

RCS : ALBI Code greffe : 8101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00427 Numéro SIREN : 888 350 717 Nom ou dénomination : AB MOTORS ALBI
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2022 sous le numéro de dépôt 4297

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

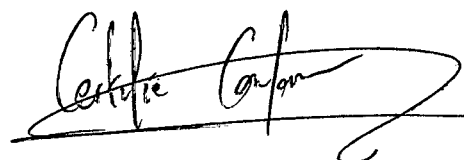
2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2022

Désignation de l'entreprise : SAS AB MOTORS ALBI		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input data-bbox="810 387 1007 421" style="display: inline-block; width: 100px; height: 15px; vertical-align: middle;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours <input data-bbox="810 495 1007 528" style="display: inline-block; width: 100px; height: 15px; vertical-align: middle;" type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* <input data-bbox="810 528 1007 562" style="display: inline-block; width: 100px; height: 15px; vertical-align: middle;" type="text" value="EJ"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	-2 936	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	87 341	-2 936
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
TOTAL (I)		DL	94 406	7 064
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	110 850	90 000
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip <input data-bbox="810 1211 1007 1245" style="display: inline-block; width: 100px; height: 15px; vertical-align: middle;" type="text" value="EI"/>)	DV	69 163	72 482
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 051	3 711
	Dettes fiscales et sociales	DY	36 749	14 136
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compt. régul.	Autres dettes	EA	1 767	5 108
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	235 580	185 437
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	329 985	192 502
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	168 542	
	(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	30 000	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032


19

Désignation de l'entreprise : SAS AB MOTORS ALBI								Néant	*
			Exercice N					Exercice N-1	
			France		Exportation et intrac.		Total		
Produits d'exploit.	Ventes de marchandises*	FA	1 366 710	FB		FC	1 366 710	259 776	
	Production vendue : - biens*	FD		FE		FF			
	- services*	FG	13 799	FH		FI	13 799	734	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 380 509	FK		FL	1 380 509	260 509	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 500		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 000		
	Autres produits (1) (11)					FQ	22	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 384 031	260 512	
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 238 373	372 477	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-94 909	-143 080	
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	115 428	38 823	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 575	-5 275	
	Salaires et traitements*					FY	6 876		
	Charges sociales (10)					FZ	485		
	- Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	1 283	358	
	Dotations - dotations aux provisions					GB			
	d'exploitation : - Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	2	0	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 271 112	263 302		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	112 919	-2 790		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	1			
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 111	145	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	1 111	145		
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-1 110	-145		
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	111 808	-2 936		

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié Conforme.

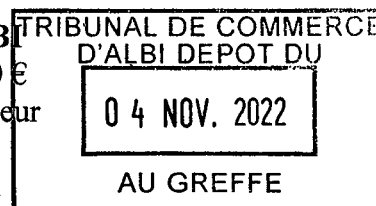
Désignation de l'entreprise : SAS AB MOTORS ALBI		Néant		*
		Exercice N	Exercice N - 1	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	24 467	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 384 032	260 512
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 296 690	263 448
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	87 341	-2 936
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY		
	- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	1G		
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au 8))	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transfert de charges	A1	2 000	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
Dont montant des cot. sociales obliga. hors CSG-CRDS	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult.	A6			
Dont cotisations facultatives Madelin (part déductible)	A7			
Dont cot. facul. aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
Obl.	A9			
(7) Détails des produits et charges exceptionnels	Exercice N			
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Charges except.	Produits except.		
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié Conforme

Désignation de l'entreprise : SAS AB MOTORS ALBI Néant *										Exercice N, clos le : 31/12/2021	
I. REINTEGRATIONS BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA 87 341	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprise IR) ou des associés de sociétés										WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			XE	
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		W				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)*		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (Cf. tableau 2067)		XX			XW	
Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art 39-1-3* et 212 bis)		XZ				
Réintégration prévues à l'article 155 du CGI										XY	
Impôts sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7 24 467	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.*		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'art. 208B CGI		L7			K7	
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 15% ou 19 % (12,8% pour les ent. soumises à l'IR)										I8	
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0%										ZN	
Fraction imposable des plus-values - Plus-values nettes à court terme										WN	
réalisées au cours des exerc. antérieurs* - Plus-values soumises au régime des fusions										WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR	
Réintégration diverses (à détailler sur feuillet séparé)		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212)		SU	Zone d'ent.* (act. exo.)		SW			WQ	
Dont :					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage										Y3	
TOTAL I										WR 111 808	
II. DEDUCTIONS PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WT	
Prov. et charges à payer non-déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'ex. (tab 2058-B, cadre III)										WU	
Régimes	Plus-values	- imposées aux taux de 15% (12,8% pour les ent. soumises à l'IR) *								WV	
imposition	nettes	- imposées aux taux de 0%								WH	
		- imposées aux taux de 19 %								WP	
particulières	à	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
et impos.	long terme	- imputées sur déficits antérieurs								XB	
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6	
différées	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* : (Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (ZA))									XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223 B)									ZX	
Dédution autorisée au titre des invest. réalisés dans les collectivités d'Outre-mer										ZY	
Majoration d'amortissement *										XD	
Mesures d'incitation	Entreprise nouvelle 44 septies	K9			Entreprise nouvelle art. 44 sexies	L2			Jeunes entre. innovantes (art 44 sexies A)	L6	
					Sociétés d'investissement immo.	K3			Zone restruc. défense (art. 44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies)	OV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44)	1F			Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Zone de revitalisation rurale (44)	PC			Bassin Urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP			Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS	
Deduct. div. (cf. feuillet séparé)		dont déd. except. (art 39 decies)			Créance dérogée par le report en arrière du déf. (IS)		ZI			XG	
		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies A)			dont déd. except. pour investissement (art 39 decies B)						
		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies C)			dont déd. except. pour investissement (art 39 decies D)						
		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies E)									
		dont déd. except. pour investissement (art 39 decies F)			dont déd. except. pour investissement (art 39 decies G)						
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2	
TOTAL II										XH	
III. RESULTAT FISCAL											
Résultat fiscal avant imputation				bénéfice (I moins II)		XI		111 808		XJ	
des déficits reportables :				déficit (II moins I)		ZL					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										XL	
Déficits ant. imputés sur les résultats de l'ex. (entreprises à l'IS)										XO	
RESULTAT FISCAL BENEFICE (XN) ou DEFICIT reportable en avant (XO)										XN 108 872	

S.A.S. AB MOTORS ALBI
S.A.S. au capital de 10 000 €
Siège Social : 15 B Rue Pasteur
81990 PUYGOUZON
Siret : 888 350 717 00011



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 19 AVRIL 2022

L'an 2022,
Le 19 avril,
A 17 heures,

Monsieur Adrien BARTHELEMY,
demeurant 374 B Route de Fauch 81990 FREJAIROLLES,

Associé unique de la société AB MOTORS ALBI,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Adrien BARTHELEMY, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de **87 341,49** euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	87 341,49 euros
A la réserve légale	1 000 euros
Au report A nouveau	2 936,76 euros
Autres réserves	83 405,73 euros
Solde	----- 0 euros

TROISIEME DECISION

L'assemblée générale atteste, indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement, que Monsieur Adrien BARTHELEMY n'a perçu aucun salaire durant l'exercice clos au 31 décembre 2021.

QUATRIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision ne fait mention d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Adrien BARTHELEMY

